



Défi dans la boue Le premier *Mud Day* aura lieu en Intyamou le 8 octobre. Une épreuve du combattant qui attire les foules.

p. 18



Les six gros chantiers de Romont

Le réaménagement du secteur de la gare, la route de contournement, la nouvelle école, une nouvelle déchetterie, le chauffage à distance et des projets locaux: les défis sur la table du Conseil communal ne manquent pas. Hier soir, leur présentation publique a attiré près de 250 personnes. Entretien avec le syndic Dominique Butty

p. 15

RÉGIONS

11

LA LIBERTÉ
SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016

Un rapport inédit dresse le portrait de la pauvreté à Fribourg et identifie les facteurs pouvant y conduire

Un Fribourgeois sur dix en difficulté

« IGOR CARDELLINI

Canton « Mon mari reçoit la paie le 25. Le 26, les paiements faits, il n'a pas dix francs d'argent de poche pour le mois alors qu'il travaille à 100%. On ne parle pas de nos quatre enfants qui n'ont jamais eu d'argent de poche. Avec son salaire de 5843 fr., nous n'arrivons pas à joindre les deux bouts. » Nathalie*, mère au foyer dans une famille installée près de Grolley, fatigue. Son ménage fait partie des 10% de la population sur le fil du rasoir si l'on se réfère au premier rapport sur la pauvreté dans le canton mené par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et présenté hier en conférence de presse. Ces 25 528 personnes sont dans le « seuil de risque de pauvreté » défini à 2376 francs par mois pour une personne seule.

10%

Le taux de la population exposée à un risque de pauvreté en 2011

« Selon les calculs du social, nous gagnons quelques centaines de francs en trop pour être considérés en dessous du seuil de pauvreté permettant de toucher une aide », ajoute cette quinquagénaire. Au niveau cantonal, l'étude quantitative et qualitative, basée sur des données de 2011 provenant du fisc, du contrôle des habitants et de l'aide sociale, indique que 3% de la population est dans cette situation. La majorité vivant dans les plus grandes communes. « C'est peu mais ça reste de trop », souligne Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat directrice de la Santé et des affaires sociales.

7577

Le nombre de personnes se situant sous le seuil de pauvreté dans le canton

Un processus plus qu'un état

Ce taux, concernant 7577 personnes, a été calculé selon la méthode de l'Office fédéral de la statistique comprenant un forfait pour l'entretien (960 francs pour une personne), les frais de logement et 100 francs par personne de 16 ans et plus pour les autres dépenses. Le canton y a ajouté une limite de fortune afin de ne pas considérer comme pauvre des personnes bénéficiant d'un complément à leur revenu.

Sur ce total, 5557 personnes ne reçoivent pas de soutien de l'aide sociale (4636 tirant toutefois leurs revenus d'autres prestations comme le chômage, l'AVS ou l'AI) et 2020 en sont bénéficiaires. « Mais la pauvreté n'est pas un état. C'est une réalité bien plus complexe qu'une photographie du revenu. La pauvreté concerne des trajectoires guidées



Depuis plusieurs années, la famille de Nathalie* doit compter le moindre centime pour s'acquitter de ses charges. Vincent Murith

par différents facteurs», précise Jean-Claude Simonet, conseiller scientifique au Service de l'action sociale (SASoc).

En plus des ressources économiques, l'étude vise à comprendre le phénomène de la pauvreté en prenant en compte la manière dont l'éducation, le travail, la santé, le contexte familial ou encore l'offre en logement entrent en ligne de compte, interagissent et se cumulent.

Les femmes plus vulnérables

« Les hommes et les femmes ne sont pas égaux face à la pauvreté. Lorsqu'elles ont la charge des enfants, les femmes sont davantage exposées au risque de pauvreté », poursuit Jean-Claude Simonet. Ce sont les familles monoparentales – menées par des femmes dans le 94% des cas – qui sont les plus touchées par la précarité, soit 16% d'entre elles.

Suivent, les personnes seules et de moins de 65 ans (7,8%). « Une personne

ayant déjà un petit salaire se retrouvant au chômage risquera plus facilement de tomber dans une situation de pauvreté si cette condition s'inscrit dans la durée », relève Sarah Mariethoz, collaboratrice scientifique au SASoc.

« Les familles monoparentales sont les plus vulnérables »

Jean-Claude Simonet

Ce cas de figure, Olivier*, la quarantaine et muni d'un diplôme de cuisinier, l'a éprouvé: « Il y a quelques années, j'ai décroché après avoir été licencié d'une entreprise où je n'étais pas bien, ce qui me poussait à boire. » Oscillant entre chô-

mage et petits emplois à durée déterminée, et sa consommation d'alcool aidant, il arrive en fin de droit et touche l'aide sociale. « La santé est très influencée par le statut socio-économique (à 50%). Plus il est bas, plus elle en pâtira », note Sarah Mariethoz.

Autre facteur déterminant: le logement. « Le canton manque de logements à prix abordable. Le loyer peut représenter jusqu'à 40% des charges pour certains ménages alors qu'il ne devrait pas dépasser 25% », relève Jean-Claude Simonet.

Olivier a pu compter sur la solidarité familiale et retourner vivre chez ses parents, à qui il versait sa part de loyer. En revanche, après un accident du travail de son mari, Nathalie a déménagé avec sa famille. « De Lausanne, où les loyers étaient beaucoup trop élevés, nous sommes allés à Payerne, avant de nous installer vers Grolley dans un cinq pièces à 1780 francs après que mon mari a

trouvé du travail dans la région il y a quatre ans », explique la mère au foyer qui s'est dédiée à l'éducation de ses enfants de 9, 10, 15 et 17 ans aujourd'hui.

Et de confier une inquiétude pour ses enfants: « Nous avons un toit. J'ai mes cigarettes, les petits ont la télé mais il n'y a pas que ça dans la vie. Ils ne peuvent jamais participer aux anniversaires, nous ne sortons jamais, sans parler des vacances. Cela n'aide pas à s'intégrer dans le tissu local. Depuis notre arrivée dans le canton, mon aîné, qui a fait de la phobie scolaire, n'est pas allé au bout de ses classes. Ses tentatives de faire un apprentissage n'ont pas été concluantes jusqu'à aujourd'hui. » L'éducation est le dernier facteur que pointe l'étude. Un bas niveau de formation joue un grand rôle dans la fragilité de la condition des personnes. Parmi les bénéficiaires de l'aide sociale du canton, 58% n'ont pas de formation. >>

* Prénoms d'emprunt

« INÉGALITÉS MODÉRÉES »

« Combien y aurait-il de pauvres dans le canton si la protection sociale n'existait pas? Nous avons calculé que plus de 64 000 personnes seraient en situation de pauvreté. En réalité, selon les données 2011, il y en a 7577 », souligne Sarah Mariethoz, collaboratrice scientifique à la Direction de la santé et des affaires sociales.

Concernant les inégalités de revenu dans le canton, elles sont « modérées », précise le rapport. L'indice Gini, mesurant la dispersion d'une distribution de la population, se situe à 28% (0% étant l'égalité parfaite et 100% l'inégalité totale). En revanche, l'analyse des inégalités en termes de fortune révèle que Fribourg est un canton où un peu plus de 10% de la population détient 80% de la fortune totale du canton, soit 23 milliards de francs en 2011. IC

Boussole pour guider l'action

L'Etat compte faire de ce rapport un instrument devant guider les politiques sur la base de données fiables.

Le rapport était attendu depuis 2010. C'est à cette date que la socialiste Andrea Burgener Woeffray et le Centre gauche-PCS Bruno Fasel ont déposé un postulat au Grand Conseil demandant la réalisation de rapports réguliers sur la pauvreté dans le canton.

Il aura fallu attendre six ans mais l'impulsion a permis la rédaction de cette étude qui analyse la situation de 105 000 ménages, menée par la Direction de la santé et des affaires sociales en collaboration avec toutes les directions. L'exercice sera dorénavant réalisé à chaque législature.

« L'objectif est clair, il s'agit de disposer d'un instrument évolutif, d'une boussole

qui guidera nos actions dans le domaine de la pauvreté. Il aidera à informer et compléter les mesures apportées pour répondre à cette problématique qui traverse toute la société », souligne Anne-Claude Demierre.

Fort de ce nouvel aperçu de la situation, la directrice des Affaires sociales souligne la « nécessité de l'introduction de prestations complémentaires pour les familles ». Et de signaler que, dans le domaine du logement, des solutions devront être étudiées en matière d'accès et de maintien.

Pour la conseillère d'Etat, « le dispositif social en vigueur dans le canton produit les résultats escomptés en réduisant les inégalités. Une centaine de mesures sont mises en place dans divers domaines par différents acteurs. Il faut toutefois être attentif à faire évoluer le système avec la société. » >> IC

PUBLICITÉ

CONSEIL D'ÉTAT - 6 NOVEMBRE 2016

ANNE-CLAUDE DEMIERRE URSULA SCHNEIDER SCHÜTTEL JEAN-FRANÇOIS STEIERT

PLUS SOLIDAIRE, FRIBOURG SERA PLUS FORT !

VOTEZ PS, VOTEZ LISTE 2